

N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 11 juin 2020

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 10 juin 2020, à 17 heures 27, à huis clos par conférence téléphonique enregistrée, sous la présidence de M. Harold Noël, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Lina Labbé et Debbie Deslauriers, MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à la séance par conférence téléphonique.

M. Harold Noël, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, et déclare la séance ouverte à 17 heures 27.

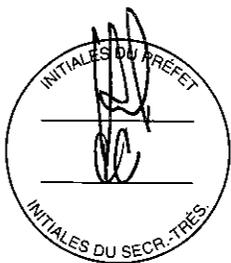
Il mentionne qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur au Québec et tel que le permettent les arrêtés 2020-004 et 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, la séance ordinaire du Conseil de la MRC se tiendra à huis clos, sera enregistrée et diffusée par la suite sur le site Web de la MRC. Il invite les membres à se nommer lorsqu'ils veulent prendre la parole.

Il procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Renonciation au délai d'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 mai 2020
5. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 13 mai 2020
6. PRMH - Octroi d'un contrat - Identification et caractérisation
7. Fonds Régions et Ruralité - Adoption des priorités annuelles d'intervention
8. Fonds Régions et Ruralité - Politique de soutien aux projets structurants
9. Fonds Régions et Ruralité - Politique de soutien aux entreprises
10. Convention - Services animaliers - SPA de Québec
11. Convention - Recensement et gestion de la vente des licences - SPA de Québec
12. Lancement d'un appel d'offres sur invitation - Mise en valeur du littoral - Développement de l'application mobile
13. Québec région gourmande - Capsules promotionnelles
14. Migration du serveur informatique, sauvegarde infonuagique et achat d'équipements
15. Adoption des dépenses du mois de mai 2020
16. Correspondance
17. Varia
18. Période de questions
19. Levée de la réunion

### 2• Renonciation au délai relatif à l'avis de convocation

#### Résolution 2020-06-82



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

**Sur proposition** de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** de renoncer au délai de convocation pour la présente assemblée.

### 3• Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### Résolution 2020-06-83

**Sur proposition** de Mme Debbie Deslauriers, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, à la suite du report des points 10 et 11, le point 17. *Varia* demeurant ouvert par ailleurs.

### 4• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 mai 2020

#### Résolution 2020-06-84

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 13 mai 2020, à la suite d'une correction au point 7, à la résolution 2020-05-70, en remplaçant les mots « *du Fonds de développement des territoires (FDT)* » par « non affectés de la MRC » pour les trois alinéas de cette résolution.

### 5• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 13 mai 2020

#### 6. Recommandations du Comité Express – Fonds d'urgence (page 2)

Le ministre de l'Économie et de l'Innovation a annoncé hier une enveloppe supplémentaire de 100 M \$ dans le cadre du programme d'urgence aux PME. La MRC a déposé une demande de bonification du montant réservé à l'Île d'Orléans. Un accusé réception a été reçu et nous sommes en attente d'une réponse à cette demande.

### 6• PRMH – Octroi d'un contrat – Identification et caractérisation

#### Résolution 2020-06-85

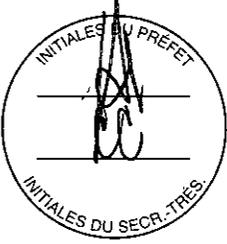
**Attendu que** la MRC a transmis, le 14 mai 2020, un appel d'offres sur invitation auprès de quatre (4) firmes pour l'identification et la caractérisation des milieux humides et hydriques de l'Île d'Orléans dans le cadre de l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques ;

**Attendu que** la MRC a reçu, dans le cadre de cet appel d'offres, trois (3) propositions, la quatrième firme s'étant désistée ;

**Attendu que** les propositions soumises ont été évaluées par un comité composé de la directrice, du responsable du service d'aménagement et de l'aménagiste de la MRC ;

**Attendu que** les propositions ont été évaluées selon une grille d'évaluation fournie dans l'appel d'offres et un système à deux enveloppes ;

**Attendu que** trois (3) firmes, soit Rousseau Lefebvre inc., Groupe Hémisphères et le Conseil régional de l'environnement et du



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

développement durable – région de la Capitale-Nationale ont obtenu plus de 70 points sur 100 (Enveloppe A : évaluation qualitative) et que le comité a procédé à l'ouverture des enveloppes B contenant le prix ;

**Attendu qu'à** la suite de l'ouverture des enveloppes B, un pointage final et un rang ont été attribués à chacune des deux (2) firmes ;

**Attendu que** lesdites firmes ont obtenu le pointage final suivant :

| Soumissionnaires       | Évaluation Qualitative (A) | Prix (B)   | Pointage final | Rang final |
|------------------------|----------------------------|------------|----------------|------------|
| Rousseau Lefebvre      | 88                         | 75 034 \$  | 19,72          | 2          |
| Groupe Hémisphères     | 81                         | 48 776 \$  | 28,90          | 1          |
| CRE Capitale-Nationale | 70                         | 190 757 \$ | 6,82           | 3          |

**En conséquence**, il est **proposé** par Mme Debbie Deslauriers, **appuyée** par Mme Lina Labbé et **résolu à l'unanimité** :

- D'octroyer le contrat pour services professionnels au Groupe Hémisphères pour l'identification et la caractérisation des milieux humides et hydriques de l'Île d'Orléans dans le cadre de l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques, pour une somme de 48 776 \$ (excluant les taxes applicables), conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission du 5 juin 2020 ;
- Que l'excédent des dépenses de 15 000 \$ par rapport au montant de subvention de 83 300 \$ obtenu du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques soit alloué à même les surplus cumulés non affectés de la MRC ;
- Que copie de la présente résolution soit transmise à l'ensemble des soumissionnaires ayant déposé une soumission dans le cadre de cet appel d'offre.

### 7• Fonds Régions et Ruralité – Adoption des priorités annuelles d'intervention

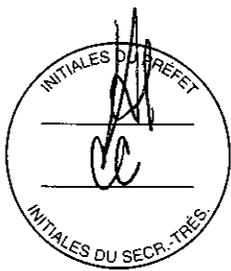
#### Résolution 2020-06-86

**Considérant** la signature de l'Entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) entre la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et la MRC de L'Île-d'Orléans ;

**Considérant que** dans le cadre de cette Entente, le Conseil des maires doit adopter les priorités d'intervention pour l'année 2020-2021 ;

**Considérant que** dans le cadre des travaux sur le budget 2020 de la MRC, le Conseil des maires avait adopté des priorités annuelles pour l'année 2020-2021 et que celles-ci sont toujours pertinentes ;

**Sur proposition** de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

priorités annuelles d'intervention 2020-2021, telles que prévues dans le cadre des travaux sur le budget 2020 de la MRC.

### 8• Fonds Régions et Ruralité – Politique de soutien aux projets structurants

#### Résolution 2020-06-87

**Considérant** la signature de l'Entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) entre la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et la MRC de L'Île-d'Orléans ;

**Considérant que** dans le cadre de cette Entente, le Conseil des maires doit adopter une Politique de soutien aux projets structurants ;

**Considérant qu'**un projet de Politique de soutien aux projets structurants 2020-2022 a été déposé au Conseil des maires ;

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter la Politique de soutien aux projets structurants 2020-2022, telle que convenu.

### 9• Fonds Régions et Ruralité – Politique de soutien aux entreprises

#### Résolution 2020-06-88

**Considérant** la signature de l'Entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) entre la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et la MRC de L'Île-d'Orléans ;

**Considérant que** dans le cadre de cette Entente, le Conseil des maires doit adopter une Politique de soutien aux entreprises ;

**Considérant qu'**un projet de Politique de soutien aux entreprises 2020-2022 a été déposé au Conseil des maires ;

**Sur proposition** de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter la Politique de soutien aux entreprises 2020-2022, telle que convenu.

### 10• Convention – Services animaliers – SPA de Québec

Ce point a été reporté à une séance ultérieure.

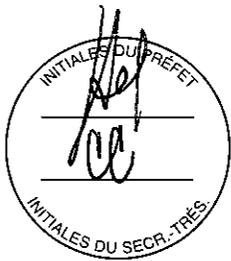
### 11• Convention – Recensement et gestion de la vente des licences – SPA de Québec

Ce point a été reporté à une séance ultérieure.

### 12• Lancement d'un appel d'offres sur invitation – Mise en valeur du littoral – Développement de l'application mobile

#### Résolution 2020-06-89

**Considérant que** la réalisation des Phases 1 et 2 du projet structurant de mise en valeur du littoral de l'Île d'Orléans a



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

obtenu un accueil très favorable de chacune des six municipalités de l'île ;

**Considérant que** la réalisation de la Phase 3 du projet consiste à développer l'application avec géolocalisation des parcours multimédia, l'enregistrement des capsules audio pour quatre parcours, l'achat et l'installation de mobilier connecté ainsi que des frais de publicité marketing ;

**Considérant que** la MRC dispose du financement pour procéder au développement de l'application avec géolocalisation des parcours multimédia ;

**Attendu qu'**il y a lieu de lancer un appel d'offres sur invitation pour le développement de ladite application ;

En conséquence, sur **proposition** de Mme Debbie Deslauriers, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** que la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC soit :

- autorisée à lancer un appel d'offres sur invitation pour le développement d'une application mobile dans le cadre du projet structurant de mise en valeur du littoral de l'Île d'Orléans ;
- nommée à titre de responsable de cet appel d'offres conformément à l'article 6.2 du règlement sur la gestion contractuelle de la MRC (anciennement politique).

### 13• Québec région gourmande – Capsules promotionnelles

#### Résolution 2020-06-90

**Considérant** la résolution 2020-05-75 par laquelle la MRC de L'île-d'Orléans accordait un contrat pour la production de capsules vidéo promotionnelles et de photos ainsi que l'élaboration d'une stratégie de diffusion pour *Québec région gourmande* à *Les Prétentieux*, conditionnellement à l'obtention d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ;

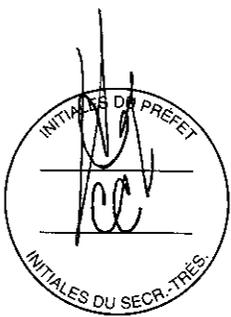
**Considérant que** les demandes de financement au programme Proximité du MAPAQ sont en suspens ;

**Considérant qu'**il y aurait lieu de démarrer le projet sous peu pour que lesdites capsules soient produites pendant l'été et l'automne qui vient ;

**Considérant qu'**un appel de projets pour le Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région est en cours au MAPAQ ;

**Considérant qu'**une réponse à la demande de financement dans le cadre de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis est attendue sous peu ;

**Sur proposition de** M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de :



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

- demander, au nom des MRC de Portneuf, de la Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier, de l'Île-d'Orléans, et de la ville de Québec, une aide financière de 15 743 \$ au Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région du MAPAQ et à autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à déposer la demande et signer les documents afférents ;
- d'autoriser une contribution maximale de 3 500 \$ à même les surplus cumulés non affectés de la MRC, dans l'éventualité d'une réponse négative ou inférieure à la demande auprès des bailleurs de fonds.

### 14• Migration du serveur informatique, sauvegarde infonuagique et achat d'équipements

#### Résolution 2020-06-91

**Considérant** les travaux de rehaussement et de sécurisation du réseau et des serveurs informatiques effectués dans la dernière année ;

**Considérant qu'**il y a lieu de procéder à la migration des serveurs et à la mise en place d'une solution de sauvegarde infonuagique ;

**Considérant qu'**il y a lieu de compléter le matériel informatique dédié aux inspecteurs ;

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser des dépenses maximales de 7 000 \$ plus les taxes applicables pour la migration des serveurs informatiques, la mise en place d'une solution de sauvegarde infonuagique et l'achat d'équipements informatiques, à même les surplus cumulés non affectés de la MRC.

### 15• Adoption des dépenses du mois de mai 2020

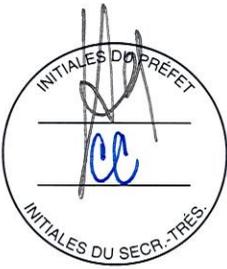
#### Résolution 2020-06-92

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de mai 2020, lesquelles s'élèvent à 280 749,92 \$.

### 16• Correspondance

La ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Mme Geneviève Guilbault, informe le préfet qu'il est possible de mettre en œuvre le volet 3 – Projets « Signature innovation » du Fonds Régions et Ruralité de la MRC. Ainsi, la MRC disposera d'une enveloppe annuelle de 195 195 \$ pour les années 2020-2024 afin de mettre de l'avant un créneau de développement ou une image de marque propre à l'ensemble de la MRC via un grand projet d'ensemble. Total sur 5 ans  
Réunion de travail

### 17• Varia



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Aucun sujet n'est discuté.

### 18• Période de questions

Nous n'avons reçu aucune question de citoyens par écrit.

### 19• Levée de la réunion

#### Résolution 2020-06-93

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 17h50.

**Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 8 juillet 2020 (heure, lieu et/ou moyen de communication à confirmer).**

Chantale Cormier  
Directrice générale

Harold Noël  
Préfet